



NEW BRUNSWICK
ENERGY & UTILITIES BOARD

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS
NOUVEAU-BRUNSWICK

Instance EL-002-2025 - Énergie NB - Projet d'intégration des énergies renouvelables et de sécurité du réseau (« RIGS »)

AVIS D'AUDIENCE

Énergie NB a déposé une demande auprès de la Commission de l'énergie et des services publics sollicitant une ordonnance approuvant un projet représenté par une convention de péage conclue avec RIGS Energy Atlantic Limited Partnership pour l'achat de capacité et d'électricité provenant d'une installation de production à turbine à combustion alimentée au gaz naturel et aux liquides, d'une puissance de 400 MW devant être construite à Centre Village. À titre préliminaire, Énergie NB a également présenté une motion à la Commission sollicitant une ordonnance déclarant que la convention de péage ne constitue pas un projet d'immobilisations au sens du paragraphe 107(1) de la *Loi sur l'électricité* et que la Commission n'a pas compétence à son égard en vertu de l'article 107 de la *Loi*. Si cette motion est accueillie, Énergie NB n'aura pas besoin de l'approbation de la Commission en vertu de l'article 107 pour aller de l'avant avec la convention de péage.

La Commission tiendra une audience publique afin d'examiner la preuve soumise et d'entendre les observations des parties à cette instance sur la portée de sa compétence relative à la convention de péage proposée, le **mercredi 3 septembre 2025 à compter de 9h30**, dans les locaux de la Commission situés à Brunswick House, 44 Chipman Hill, bureau 800, Saint John.

Le public est invité à assister à l'audience ou à la regarder en direct sur la chaîne YouTube de la Commission à l'adresse <http://www.youtube.com/@nbeubcespn337>

**Commission de l'énergie et des services publics du
Nouveau-Brunswick**

C.P 5001
Brunswick House
44 Chipman Hill, bureau 800
Saint John, N.-B. E2L 4Y9
Téléphone: (506) 658-2504

Sans frais: 1-866-766-2782

Fax: (506) 643-7300

Courriel: general@cespnb.ca

Site Web: www.cespnb.ca